



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2016-133

19/02/2016

Date de mise en application : 19/02/2016

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 18/03/2016

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidatures pour l'emploi de directeur du groupement d'intérêt public (GIP) Agence BIO.

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(CS)PP

Vacance de l'emploi de directeur du groupement d'intérêt public (GIP) Agence BIO.

Le GIP Agence BIO (Agence Française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique) est un groupement d'intérêt public (GIP) dont les membres adhérents sont le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique et des régions de France (FNAB), le syndicat national des transformateurs et distributeurs de produits biologiques (Synabio) et COOP de France.

Créée en novembre 2001 et assimilée pour sa gestion à un établissement public industriel et commercial, l'Agence BIO est placée sous la tutelle du ministère en charge de l'agriculture (Commissaire du gouvernement) et du ministère en charge du budget (Contrôle général économique et financier).

L'Agence BIO a vocation à favoriser le développement de l'agriculture biologique française et à en assurer la promotion grâce à un fort partenariat avec les pouvoirs publics et les acteurs professionnels. Les partenaires, réunis au sein d'un Grand Conseil d'Orientation, sont représentés au sein de 4 commissions thématiques : communication et promotion, observatoire de l'agriculture biologique, filières et marchés, environnement et territoire et de groupes de travail ad hoc, notamment pour la restauration collective.

Outre la réalisation de l'observatoire national de l'agriculture biologique et des actions qui y sont liées (notifications, annuaire ...), la mise en œuvre d'un programme concerté de communication, l'Agence Bio a pour mission de gérer le fonds de structuration des filières Bio : « Fonds Avenir Bio ».

De par les missions et le statut de l'Agence Bio, outre un fort intérêt pour le secteur de l'agriculture biologique, la direction de l'Agence fait spécialement appel à des compétences dans les domaines de la communication et des analyses de filières ainsi que de gestion de crédits publics.

Les candidats adresseront leur lettre de candidature, accompagnée d'un curriculum vitae à la DGPE, à l'attention de Monsieur Hervé DURAND, directeur général adjoint de la performance économique et environnementale des entreprises, 3 rue Barbet de Jouy Paris (7ème) et au Secrétariat Général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt – 78, rue de Varenne Paris (7ème), à l'attention Monsieur Michel Magimel, Secrétaire Général adjoint, délégué à la mobilité et aux carrières avant le 19 mars 2016.